

## DONS, AVANTAGES OU MARQUES D'HOSPITALITÉ Membre de l'Assemblée nationale

## Formulaire de déclaration au Commissaire à l'éthique et à la déontologie

(RLRQ, c. C-23.1, articles 31, 32 et 33)

Identification du membre de l'Assemblée nationale	
Nom:	François Legault
Circonscription :	L'Assomption

## Déclaration au commissaire

Je déclare avoir reçu le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité, d'une valeur de plus de 200 \$, décrit ci-dessous :

Date de réception :	20 novembre 2022
Nom du donateur :	S.E.M. Kaïs Saïed, président de la République tunisienne
Description du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité :	Porte-documents en cuir, deux stylos-plume de marque Hugo Boss, clé USB, deux statuettes en céramique, assortiment d'huile d'olive, foulard en soie, deux assiettes décoratives en verre, pot en verre, objet décoratif Zitoun Artisanal et livre sur la calligraphie.
Circonstances de la réception :	Cadeaux offerts au premier ministre lors de sa participation au 18° Sommet de la Francophonie ayant eu lieu les 19 et 20 novembre 2022 à Djerba en Tunisie